



ASSOCIATION AGREEE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU FAUCIGNY

Compte rendu du Conseil d'administration de l'AAPPMA du Faucigny du **06.01.2026**

Sur convocation, les membres du Conseil d'administration de l'AAPPMA du Faucigny se sont réunis le mardi 6 janvier 2026 à 18h00 au siège de l'association.

Membres présents : Franck MARGAS, Yves MEGOZ, Jean-Pierre CASSINA, Philippe OTTONE, Tomy RADET, Jean SCOMPARIN,

Membres excusés : John NARDELLI, Grégory CREMA, Julien BLANC

Membres absents : Jean-Louis NEGRELLO, Henri Pierre BLANES

ORDRE DU JOUR

1. Mise en route de la pisciculture d'Ayze
 2. Point sur les déversements de 2025 (AAPPMA et société de pêche)
 3. Obligation du statut indemne SHV/NHI
 4. Organisation compétition pêche à la mouche / Borne
 5. Renouvellement convention Passy / pisciculture de Warens,
 6. Fiche de candidature pour le vote 2026 au CA
 7. Tour de table
-

1- Mise en route de la pisciculture d'Ayze

La pisciculture, qui vient d'être complètement rénovée, est en route. Il restera le crépis intérieur à finaliser l'été prochain.

Actuellement, nous avons reçu **200'000 œufs d'ARC**. Reste à venir 300'000 œufs de Fario.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à ce projet.

2 - Point sur les déversements de 2025

Le tableau ci-dessous montre la répartition des déversements 2025, pour un **total de 14 467 Kg**
(1) Déversés par l'AAPPMA, (2) déversés par PASSY ou les autres sociétés de pêche, (3) alevins uniquement

Site	AAPPMA (1)	Autres (2)	Nombre de poisson lâché
Passy	1 770,65 Kg	5 274,00 Kg	134 290
Toisinges	3 824,00 Kg	3 566,96 Kg	35 484
Ayze (3)	132,27 Kg		107 266
Sous Total	5 726,92 Kg	8 840,96 Kg	277 040
TOTAL	14 567,88 kg		



ASSOCIATION AGREEE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU FAUCIGNY

3 - Obligation du statut indemne SHV/NHI

Le vétérinaire met la pression sur le fait de passer nos piscicultures "**indemne SHV / NHI**"
Nécrose hématopoïétique infectieuse (NHI) et la septicémie hémorragique virale (SHV)

Le passage à cette qualification, ayant un coût non négligeable et des contraintes, nous allons nous documenter et étudier la faisabilité.

4 - Organisation compétition pêche à la mouche / Borne

Suite à cette demande et après réflexion, le CA estime que la pression de pêche serait trop importante, sur notre **rivière patrimoniale du Borne**. Toutefois, nous proposons de faire cette épreuve dans notre parcours No Kill du Giffre. Stéphane va envoyer un courrier explicatif à la personne concernée.

5 - Renouvellement convention Passy / pisciculture de Warens,

La convention qui lie la pisciculture de Warens à la commune de Passy, est arrivée à échéance et la pisciculture nous l'a soumise, pour avis.

Après lecture, nous n'avons pas de remarque particulière, pour la nouvelle convention proposée.

6 - Fiche de candidature pour le vote 2026 au CA

De manière à ce que les personnes présentes puissent voter avec une connaissance suffisante des candidats, le CA valide le principe d'une fiche de candidature.

En septembre, nous ferons une "porte ouverte", au bureau, afin de présenter la vie de l'AAPPMA et solliciter de futurs candidats, pour l'élection du 30 octobre 2026.

11 Tour de table

Yves, pour information :

- L'article 34, du statut des AAPPMA, prévoit la possibilité de ne pas renouveler la carte de pêche aux pêcheurs qui nous portent préjudice.
Yves verra avec la Fédération comment nous pouvons appliquer cette possibilité.
- Arnaud Mahut, [lors d'une vidéo sur Youtube](#), explique pourquoi la limitation du cormoran, en France, par autorisation des tirs, est perdue d'avance (voir la vidéo à 34min36)
- Les AAPPMA, étant reconnues d'utilité publique, peuvent faire appel à des dons, qui bénéficient d'une réduction d'impôt de 75%. C'est une possibilité de financement de projets, à l'exemple de l'AAPPMA de l'Albarine: <https://www.payasso.fr/aappma-albarine/dons-aappma-albarine>,
- ZooPolis (PAZ), association antispéciste, qui cherche à interdire la pêche, diffuse une charte auprès des candidats aux élections municipales, de manière à ce qu'ils s'engagent contre la souffrance animale, dont la pêche ([Charte municipales 2026](#)).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Compte rendu établi par Franck MARGAS et approuvé à l'unanimité des présents, en fin de réunion